



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

4045, boul. Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec) H4R 2W7
Téléphone : 514 832-5000
Télécopieur : 514 904-8557

1070, avenue des Sciences-de-la-Vie
Québec (Québec) G1V 5C3
Téléphone : 418 780-4362
Télécopieur : 418 780-2083

HQ-11-030

CIRCULAIRE

Processus de détermination du phénotype érythrocytaire à Héma-Québec

Le 1^{er} décembre 2011

**AU CHEF TECHNOLOGISTE/COORDONNATEUR DE LA BANQUE DE SANG
AU RESPONSABLE DE LA BANQUE DE SANG**

Madame,
Monsieur,

Lors de l'introduction de ISBT 128 en novembre 2007, nous vous avons présenté que le laboratoire de référence procédait à **la première** détermination du phénotype érythrocytaire en effectuant le test avec un antisérum sur **deux segments différents** de la poche. Le résultat était par la suite saisi dans PROGESA et imprimé sur l'étiquette de la poche en police régulière soulignée.

Depuis, nous avons revu le processus de détermination du phénotype érythrocytaire.

Un sondage a été mené auprès des membres de l'America's Blood Centers (ABC) pour évaluer leurs pratiques et méthodes. Également, une revue des normes applicables au laboratoire a été faite.

En date du 28 novembre 2011, nous avons donc apporté le changement suivant : la détermination du phénotype avec un antisérum est effectuée sur **un seul segment**. Cette nouvelle pratique ne change pas la signification des polices sur l'étiquette ISBT 128 mise en place depuis 2007.

Ce changement est appuyé par le fait que depuis 2007, toutes les étapes pré-analytiques sont vérifiées par deux techniciens de laboratoire. Le résultat du phénotype est saisi dans PROGESA par un technicien de laboratoire et une double saisie par un deuxième technicien est requise par le système.



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

4045, boul. Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec) H4R 2W7
Téléphone : 514 832-5000
Télécopieur : 514 904-8557

1070, avenue des Sciences-de-la-Vie
Québec (Québec) G1V 5C3
Téléphone : 418 780-4362
Télécopieur : 418 780-2083

HQ-11-030

CIRCULAIRE

De plus, ce changement rencontre la pratique utilisée dans les diverses banques de sang comme la nôtre et respecte la norme CSA en vigueur.

Je vous invite à consulter nos circulaires sur notre site Web à www.hema-quebec.qc.ca, à la section *Hôpitaux/Produits sanguins et stables*.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information additionnelle. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations cordiales.

Original signé par

Sylvie Thibault
Directeur des relations avec les centres hospitaliers

ST-lq

c.c. Dr Jean De Serres, président et chef de la direction
M. Yvan Charbonneau, vice-président et chef de l'exploitation
Dr Marc Germain, vice-président aux affaires médicales
Dr Gilles Delage, vice-président aux affaires médicales en microbiologie
Dr André Lebrun, vice-président aux affaires médicales en hématologie
M. Marco Décelles, vice-président à l'exploitation des cellules souches, des tissus humains et du laboratoire de référence